# Audiences publiques sur la gestion des terres de la couronne au Nouveau-Brunswick

## Rapport soumis devant le Comité spécial de l'approvisionnement en bois

Miramichi, le 27 novembre 2003

Rapport soumis par Gilles Martin

Messieurs et mesdames membres du comité, membres du public, bonjour et merci pour ce temps d'écoute. Je me présente: je m'appelle Gilles Martin, je suis Néobruncswickois et je vis à Richibouctou-Village. Je suis formé en biologie, en éducation et en études de l'environnement. C'est donc avec ce point de vue que je présenterai mes opinions sur le rapport Jaakko Poyry et la gestion forestière sur les terres publiques de la province. Je viens en tant que citoyen extrêmement préoccupé par ce qui se passe en foresterie.

Je tenterai de montrer au courant de cet exposé comment les recommandations du rapport JPMC représentent à mon avis un immense pas en arrière pour les forêts publiques du NB et les intérêts des néobrunswickois. Je ne prétendrai pas dans mon exposé, avoir toutes les réponses à savoir comment nos forêts devraient être gérées, en fait, je fais surtout poser des questions. Mais des questions que je crois importantes de devoir répondre si on veut que notre forêt soit vraiment viable à long terme.

Les failles du rapport:

La faille essentielle de ce rapport, c'est qu'il est à mon avis axé sur une vision purement industrielle de la forêt. Par une vision industrielle, j'entends une vision où la forêt a sa plus grande raison d'être dans la production de fibre et de bois d'œuvre et où tous les moyens sont bons pour accélérer à court terme cette "productivité". Cela veut dire des coupes à blanc pouvant couvrir des grandes surfaces, des plantations de vastes monocultures et un arrosage abondant d'herbicides pour enrayer les feuillus qui tentent d'entamer une succession naturelle de la forêt suivant ces coupes. Cette vision de la forêt est déjà depuis longtemps pratiqué par les géants de l'industrie et c'est d'ailleurs à toutes fins pratique le seul modèle qui a subsisté au Nouveau-Brunswick. Comme chez les poissons, les gros ont mangé les petits et il nous reste à présent une foresterie dominée par six géants. En d'autres mots, on est déjà, sur nos terres de la couronne, engagés dans une vision de la foresterie qui de mon point de vu est allé très loin, qui menace l'intégrité de nos forêts et surtout sa viabilité à long terme. Pourtant j'ai ici entre les mains un rapport très sérieux, de gens qu'ont dit "experts réputés dans le domaine" et qui propose de s'enfoncer encore plus loin dans cette vision très utilitariste de la forêt.

On prévoit déjà dans le régime actuel la transformation de près de 20% de nos forêts en plantations d'arbres. C'est déjà beaucoup. Et je me demande si les Néobrunswickois sont conscients de cette transformation et s'ils l'appuieraient s'ils en étaient informés. Personnellement je ne pense pas. Je suis présentement dans le cadre d'un projet de maîtrise en étude de l'environnement en train de sonder l'opinion des gens de la région de Kent au sujet de l'environnement. Leurs préoccupations au sujet de la forêt ressortent beaucoup, et une bonne partie des gens que j'ai interviewé déplore le régime de coupe intensive actuel. Bien sur il s'agit beaucoup dans ma région de terres privées. Mais cela pour dire que les Néobrunswickois sont par tradition très attachés à la forêt et si on leur demande de choisir entre une forêt et une plantation d'arbres, je crois que leur choix serait assez unanime.

Et je ne parle pas ici des autres impacts environnementaux importants de notre foresterie industrielle que l'on prend pour acquis et comme un mal nécessaire. Je pense entre autre aux innombrables routes forestières qui viennent fragmenter nos forêts, à l'assèchement des terres suite à de grandes coupes à blanc, aux impacts sur le drainage des sillons laissés par la machinerie lourde, aux impacts sur les cours d'eau et la santé et j'en passe. D'un point de vue environnemental on ne peut pas dire que notre régime de foresterie actuel est sans conséquences, même si c'est le modèle qu'on nous impose partout sur le globe où les grandes entreprises forestières se sont installées.

Alors cela pose une première question très importante. Dans ce modèle de foresterie qu'on pratique à grande échelle et que le rapport JPMC pousse, quel genre de viabilité cela a-t-il à long terme? Comment longtemps une forêt traitée de la sorte va t-elle demeurer productive, riche en diversité de plantes et d'animaux et intègre, où les processus naturels de recyclage des nutriments et d'échanges d'énergie et les fonctions écologiques pourront se poursuivre.

N'importe quel jardinier ou fermier vous dira qu'il est impossible de planter les patates éternellement dans votre champ au même endroit et d'obtenir les mêmes rendements. Alors combien de générations d'arbres peuvent se succéder avec ce traitement de plantations? Je ne suis pas certain qu'il y a une réponse connue à cette question. Il ne faut pas oublier que cette approche à la foresterie est encore relativement jeune. Alors à défaut d'une réponse claire, il me semble que la prudence s'impose. C'est ce qu'en environnement on appelle le principe de précaution. Le principe 15 de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement souligne d'ailleurs que: *"Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités."* Sommes-nous en train de l'appliquer? Je ne crois pas. Surtout pas quand on parle de transformer 40% de nos forêts en monocultures ou pour être plus précis en cultures de quelques espèces créant ainsi un modèle très simplifié de ce qu'était auparavant une forêt. Je lisais cette semaine ou la semaine dernière un représentant de l'association des producteurs forestiers dire que les environnementalistes ne savaient pas ce qu'ils disaient, que les compagnies ne font pas vraiment de monocultures. Un commentaire qui m'a pour le moins surpris. J'ai moi-même fait la plantation d'arbres pour une des grosses compagnies de la province. Laissez-moi vous dire que dans la chaudière ou les plateaux de petits arbres que nous portions, les espèces ne changeaient pas souvent. Puis, ce n'est pas parce qu'on fait l'ajout de quelques autres espèces d'épinettes ou de pin qu'on a moins à faire à une plantation. Ça demeure une forêt de conifères tous plantés en rang d'oignon et du même âge. Il n'y a pas trop de biodiversité là-dedans. Il y a un bout de temps de cela, je l'admets, je vieillis, mais je doute que les choses aient changé beaucoup depuis. En tout cas quand je passe sur la route Renous ou celle de la Ressource, j'ai encore à voir ces soit disant plantations qui ne sont pas des "monocultures". Mais je garderai un oeil ouvert je peux vous l'assurer.

Mais ces différences de point de vue entre l'industrie et d'autres groupes comme les groupes environnementaux soulignent un point important: Il est souvent difficile pour la population du N.B. de savoir exactement ce qui se fait sur nos terres publiques. Et ça c'est une lacune à corriger.

Le rapport JPMC stipule que "la province doit élever l'approvisionnement en bois pour usage commercial au rang d'objectif primaire dans l'exploitation des terres de la couronne". Comment peut-on s'assurer qu'une forêt soit réellement durable (et ici je ne parle pas de durabilité dans le sens où l'entend ou le sous-entend l'industrie: C'est à-dire au sens de durabilité d'une source de fibre) si on place l'extraction de la ressource avant tout le reste. Pour un biologiste, c'est le monde à l'envers. Une vision à mon avis plus saine et sécuritaire, consiste à maintenir l'intégrité de nos forêts pour ensuite voir ce qui peut en être extrait sans en compromettre la survie à long terme de ces forêts. Parce que le véritable enjeu ici c'est cela. Quel genre de forêt aurons-nous dans 50 ans, dans 100 ans ou encore plus loin? L'industrie forestière et l'état des recherches aujourd'hui ne nous permettent pas de garantir que nos terres demeureront productives avec un régime de coupe et plantation comme on le connaît aujourd'hui. Comment fertile sera le sol? Comment ces immenses monocultures et ces forêts simplifiées résisteront-elles à l'avenir? Aux invasions d'insectes? Aux changements climatiques qui sont maintenant une évidence et qui nous permettent déjà de penser que certaines espèces vont être avantagées et d'autres céder leur place. Les scientifiques nous parlent pour la région Atlantique d'augmentation d'extrêmes de météo, comme tempêtes avec grands vents, précipitations abondantes et verglas. Nos forêts vont en être affectés. On constate déjà des dommages considérables du au verglas ces dernières années. Eh bien, il me semble que dans un tel contexte on se doit de placer en priorité non pas l'extraction d'arbres, mais l'intégrité de la forêt. Tous les scientifiques affirmeront qu'une forêt riche et diversifiée a bien plus de chance de s'adapter et de survivre aux changements à long terme. Alors il faut se méfier de la simplification de la forêt que propose JPMC. Vraiment quand on regarde ce que le rapport nous propose comme forêt, il faut se demander si le terme forêt est lui-même encore approprié. Parce qu'à mon avis 40 % de terres publiques transformés en monocultures, très peu variés en espèce et en génétique, en rangs bien alignés et comprenant très peu de biodiversité, ce n'est plus une forêt. Ce sont des jardins d'arbres et ce n'est pas ce que veulent les néobrunswickois, j'en suis convaincu.

Dans le même ordre d'idée, le rapport reproche au Ministère des Ressources Naturelles de placer les objectifs de protection des habitats en avant de celui de coupe et d'avoir des règles trop sévères en matière de zones tampon ou de zones réservées. On perd ainsi trop de bois selon eux. Moi je dis plutôt tant mieux si nos priorités sont bien placées, c'est essentiel pour arriver à une durabilité. Je crois pas

que le ministère doive diminuer ses précautions pour donner à l'industrie le bois qu'elle demande, bien au contraire. Le rôle de ce Ministère est de s'assurer que les forêts des Néobrunswickois soient gérées pour protéger leur intégrité de manière à ce qu'elles soient disponibles pour les générations qui vont suivre. Certains diraient que le ministère ne va pas encore assez loin et que les mesures de conservation sont trop souples ou ignorées ou encore que le personnel en place n'est pas assez nombreux pour tout contrôler. Je ne peux me prononcer là-dessus n'étant pas sur place, mais j'aimerais entendre la voix des experts du Ministère des ressources Naturelles à ce sujet.

À mon avis la recommandation de ce rapport qui pourrait nous faire le plus mal, c'est celle qui propose de transformer 40% des terres publiques en plantations forestières. Le rapport nous dit qu'accompagné d'autres mesures ont pourrait ainsi augmenter le potentiel économique de la forêt. Probablement, si on si on a le même modèle économique qu'eux. Mais à quel prix? On veut retirer une bonne partie des forêts des Néobrunswickois pour les remplacer par des plantations d'arbres. Les répercussions écologiques sont énormes, et en plus on sait que ces plantations sont entretenues à coût d'arrosages intensifs d'herbicides. Et qu'en est-il des autres valeurs de la forêt?

On dit dans ce rapport qu'on doit donner à l'industrie la chance d'accroître la récolte de bois dans les zones protégées et zones de gestion spéciales. Que (et ici je cite) "ces zones de gestion spéciale peuvent renfermer d'importants volumes de résineux qui n'ont pas d'utilité environnementale et qui risquent d'être détruits par des causes naturelles." Je dois vous avouer qu'en lisant cela les cheveux me dressent sur la tête. Parce que lorsqu'on a pas une vision purement économique de la forêt on réalise que le concept de perte n'existe pas. Ça n'existe pas une perte dans un écosystème. C'est une invention d'économiste ça. Des arbres qui tombent ne sont pas des "résineux sans utilité environnementale". Ils sont plutôt, par leur décomposition, un maillon essentiel pour les générations futures d'arbres, de plantes, de champignons et un habitat pour une bonne variété d'espèces. Comme dirait l'écologiste forestier reconnu Chris Maser " c'est un réinvestissement du capital biologique dans les forêts de demain", et il continue en affirmant que dans nos jardins d'arbres, nos plantations, ces investissements ne se font pas parce qu'on considèrerais cela comme une perte.

C'est avoir très peu de vision sur ce qu'est une zone de gestion spéciale ou une zone protégée pour affirmer qu'on devrait aller y chercher plus de bois, sinon il est gaspillé. Il est déjà à mon avis très décevant que sur des aires protégées couvrant à peine 4% de la province, il y ait des coupes prévues jusqu'en 2012. Une partie de la raison d'être de ces zones est justement de garder intact des sections de forêt qui évoluent naturellement, où on a pas interrompu les cycles de la forêt par nos interventions de coupe.

Pour les zones de gestion spéciales, le rapport Jaakko Poyry propose un aménagement plus intensif pour aller chercher un volume additionnel de bois tout en reconnaissant les impacts potentiellement négatifs d'une telle mesure. Il nous dit quelque chose qui me paraît comme l'équivalent à "et si on constate des problèmes, on arrêtera". Ce n'est pas une vision très proactive. Et ça montre bien où les priorités sont placées: les arbres d'abord, l'intégrité de la forêt après. Mais ces zones spéciales ont justement été mises en place pour prioriser certaines éléments naturels, pas pour prioriser la coupe. Ce n'est pas à l'industrie ni à des tenants de la foresterie industrielle comme JPMC de nous dire quelle valeur il faut accorder à la protection de nos habitats sur nos terres. C'est à nous Néobrunswickois de le faire. Que nos normes soient un peu plus dures qu'ailleurs selon eux, tant pis. Je crois que notre priorité pour ces zones doit être la protection de notre ressource aquatique.

Le rapport parle de rationaliser les rôles et responsabilités au niveau du Ministère des Ressources Naturelles pour sauver des coûts. Le rapport nous dit diminuons le personnel en assurons qu'on a un vérificateur externe pour vérifier après coûts si les règles sont respectées. Embaucher des évaluateurs externes pour avoir moins de personnel au MRNE. Personnellement j'aime mieux l'approche où on a le personnel en place au Ministère pour vérifier ce qui se fait avant ou pendant que les coupes sont effectuées. Il me semble que c'est une meilleure façon de s'assurer que les intérêts du public soient rencontrés.

J'aimerais entendre certains spécialistes du ministère justement pour entendre ce qu'ils ont à dire sur le sujet. Je suis persuadé que plusieurs affirmeraient au contraire qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour s'assurer que les plans d'aménagement des compagnies et les règles sont respectées. On n'a que penser aux amendes auxquelles font face certaines compagnies comme on l'a entendu récemment dans les médias. Alors de diminuer le personnel et la supervision des coupes sur les terres publiques? Ça me semble ridicule. On ne peut laisser le renard s'occuper des poules.

On affirme dans ce rapport que "le Nouveau-Brunswick peut essentiellement doubler son approvisionnement à long terme de résineux pour un usage commercial tout en respectant tous les autres objectifs environnementaux et sociaux pour l'utilisation des terres de la couronne." Permettez-moi d'en douter. Je ne vois pas comment on peut efficacement protéger nos types forestiers, notre flore et faune avec un régime forestier aussi intensif. Et au niveau social alors? Si on entend par respect des objectifs sociaux une foresterie qui emploi de moins en moins de monde (il faut regarder les chiffres de ces dernières décennies) qui compte de moins en moins de petites scieries, et qui ne fait plus de place aux travailleurs forestiers traditionnels dans les bois, d'accord. Mais ce n'est certainement pas là une foresterie durable, une foresterie qui s'assure que le maximum de citoyens puissent profiter des bénéfices économiques générés par la forêt. Aujourd'hui notre modèle est celui de la concentration de la richesse, celui qui favorise les grandes entreprises soit disant parce que ce sont eux les vrais créateurs d'emplois. Le rapport J P ne mentionne rien de ces inégalités, au contraire, il pousse ce même modèle encore plus loin.

Le rapport JPMC propose qu'une garantie sur les volumes de coupe soit donné aux détenteurs de licence. Ça me fait frissonner. Pour proposer cela il faut penser que la forêt est une équation mathématique simple et toujours prévisible, qu'on sait tout de la forêt et que les choses vont toujours fonctionner comme on le veut. Ça me paraît prétentieux. De donner aux entreprises cette garantie serait se couper la possibilité de rajuster le tir quand on se rend compte de problèmes. Que ce soit la découverte d'espèces rares dans un certain coin, d'un site archéologique autochtone, pour la protection d'un peuplement unique, d'un cours d'eau ou autre, on a besoin de cette flexibilité. Si on allait de l'avant avec une telle mesure, cela voudrait dire selon ce que je comprends, qu'il faudrait compenser les compagnies pour un manque en bois sur nos propres terres quand on prend une décision de gestion différente. C'est un non-sens.

Une autre grande lacune de JPMC c'est que nul part dans ce rapport fait-on mention d'autres types de foresterie. Il y a pourtant quelques exemples ici même dans la province de personnes qui pratiquent une foresterie beaucoup plus consciencieuse du milieu et de ses limites. Je parle ici d'éco-foresterie. J'ai pour la première fois entendu parler de telles initiatives dans les pays d'Amérique Latine et je fut très surpris, il y a quelques années d'apprendre qu'elle se pratiquait ici. Quand je pense au potentiel et aux bienfaits économiques, sociaux et environnementaux de telles approches, je ne peux m'empêcher de questionner pourquoi sur des terres qui nous appartiennent nous n'avons pas fait plus de place au cours des années à des initiatives de ce genre? On a tout mis dans le même sac en accordant les droits de coupe à quelques grandes entreprises. Alors qu'à l'étranger des groupes de plus en plus nombreux tentent de gérer leur forêt d'une façon durable en mettant l'accent sur différentes valeurs de la forêt (éco-touristique, agricole, plantes médicinales, huiles essentielles, bois d'œuvre, etc...), on dirait que chez nous on est pris dans un modèle unique. Comment cela se fait-il?

Le rapport JPMC passe considérablement de temps à faire des comparaisons avec la Finlande qui produit plus de bois que nous. Je ne suis pas convaincu en consultant certains écrits de groupes environnementaux européens, que ce modèle en soit un dont il faut être fier et sur lequel on devrait se calquer. Ces mêmes groupes critiques vivement le modèle Finlandais pour sa transformation intensive de la forêt et soulignent le nombre croissant d'espèces en danger de ces forêts. Et comme mentionné ici, les forêts naturelles sont inexistantes dans le sud de la Finlande et les forêts âgées sont rares. Assez étrangement, le rapport JPMC souligne ces lacunes mais pourtant nous invite à prendre une direction semblable en transformant à notre tour une bonne partie de notre forêt en plantation.

Le rapport demande du gouvernement "un appui ferme et un leadership valable" pour que "l'industrie forestière contribue encore plus à l'économie régionale". Moi en lisant cela je crois plutôt qu'on a besoin

d'un gouvernement qui écoute et prend en considération les intérêts de tous. Pas un gouvernement qui va nous imposer cette vision "industrielle" de la forêt. Encore dans ces propos le rapport sous-entend que le modèle actuel est le seul qui nous permette de retirer des bénéfices économiques. Je n'y crois pas, et plusieurs Néobrunswickois non-plus.

Enfin permettez-moi de questionner la pertinence du coût payé pour ce fameux rapport. Si ce qu'on me dit est vrai, il a coûté 350 000 dollars dont 150 000 provenant de fonds publics. Je comprends que beaucoup de recherche et de consultation sont impliqués, mais...moi j'aurais préféré voir notre argent mis dans une véritable commission d'enquête sur la gestion des terres de la couronne.

Et l'industrie dans tout cela? Paroles de Yvon Poitras: "il est question ici d'une industrie dont l'importance pour la province est sans précédent. Les retombées économiques à elles seules sont énormes. Soixante-dix pour cent de l'argent généré par cette industrie va à l'économie de la province." Il n'y a personne qui met en doute ici l'importance de cette industrie dans la province. Ce qu'on questionne ce sont les pratiques forestières de cette même industrie et les changements dans nos forêts qu'elle occasionne.

Il est clair que l'industrie craint pour son approvisionnement en bois à long terme. C'est d'ailleurs ce qui l'a stimulé à commander ce rapport. La question qui se pose à la lumière de cette crainte c'est quel genre de gestion avons-nous fait des terres (privées et publiques) pour en arriver là? On dit clairement dans le rapport que la coupe sur les terres privées dépasse déjà des niveaux durables. En d'autres mots on coupe trop. Alors si on se fie aux experts il faut aller en chercher plus sur les terres publiques. En advenant que plus de bois soit alloué à l'industrie, que va-t-on faire quand cela ne suffira encore plus? Devons-nous permettre d'augmenter continuellement la coupe annuelle permise, comme si cette ressource était sans limite? La réponse est claire, il y a une limite à ce qu'une forêt peut donner tout en demeurant une forêt mixte et diversifiée. Comment entrer cette notion de limite dans le modèle de développement économique actuel basé sur la croissance à l'infini? Il y a là un paradoxe qu'il faudra adresser si on veut arriver à un vrai développement durable.

L'industrie forestière semble toujours défendre son point de vue derrière les emplois et revenus qu'elle génère. Bravo, personne ici je pense ne veut nier l'importance de cette industrie. Mais une question fondamentale qu'il faut se poser c'est: est-ce que nous retirons le maximumen terme de profit pour ce que nous extrayons? Certains en doute. Et est-ce que les profits générés bénéficient au plus grand nombre de personnes? D'autres en doute aussi. J'entendais des commentaires de travailleurs forestiers récemment qui se plaignent toujours de la façon dont ils ont été progressivement écartés de la forêt et de comment le nombre d'emplois dans ce secteur n'a fait que diminuer dans les dernières décennies. On parle ici d'une industrie dominée par six grosses entreprises, et toutes sauf une ont leur maison mère à l'extérieur de la province ou du pays. Cela veut dire qu'une part des profits s'en va à l'étranger pour bénéficier aux dirigeants et actionnaires de ces entreprises. Est-ce que c'est la meilleure forme de redistribution de la richesse? L'industrie et le rapport Jaakko Poyry semble nous dire que cette voie est la seule. Permettez-moi de penser qu'il y en a d'autres.

<u>Alors vers où aller:</u>

Je ne prétends pas avoir les réponses, mais j'aimerais quand même souligner quelques éléments importants. Je pense qu'il est temps de questionner et d'ouvrir la discussion sur ce qui se fait sur nos terrains publics. Il faudrait donc pour cela un mécanisme qui va plus loin que ces audiences publiques et qui permet d'assurer l'input des différents intervenants sur une base régulière. Ensuite, au nom de la démocratie, que l'on implique dans ces discussions tous les intervenants du Nouveau-Brunswick qui ont un intérêt ou qui ont à cœur ces forêts. On ne peut pas, pour une décision aussi importante que la gestion des terres publiques, oublier des intervenants qui ont des valeurs autres que celle de la grosse industrie. Une forêt, ce n'est pas seulement de la fibre et des planches. Alors à mon avis les gens du secteur récréo-touristique, les groupes de conservation, les groupes de développement régionaux, du

développement économique et social, les scientifiques, les travailleurs forestiers, les gens de la grosse industrie, les propriétaires de moulins, et j'en passe, doivent tous être représentés.

L'information du public: Je pense que comme bien d'autres citoyens, je suis coupable de m'être si peu intéressé aux terres publiques et d'être si peu informé. Je crois que c'est un des rôles de notre ministère (MRNE) de travailler à l'éducation et la sensibilisation du public par rapport à l'état de nos forêts. Différents outils, autre qu'un site Web et des petites annonces classées pourraient être créés en ce sens,

Je pense qu'il est grand temps de questionner le modèle de foresterie qui domine et qui est pratiqué à l'heure actuelle. Il est à mon avis inacceptable que ce modèle soit le seul que nous ayons favorisé, intentionnellement ou non. Comment se fait-il qu'on ne permette pas de foresterie de type communautaire, gérée par nos régions et où les profits restent dans nos régions et qui travaillent avec nos organismes de protection des bassin-versants. C'est le temps maintenant de faire une place à d'autres modèles.

Avec ce qu'on a connu ailleurs en perte de biodiversité, il me semble qu'on devrait s'orienter beaucoup plus vers la régénération qui respecte beaucoup plus la succession naturelle des forêts. Les épandages systématiques d"herbicides pourraient du coup disparaître. Bien sur cela implique des changements à l'industrie, puisque cela peut impliquer des changements dans les essences disponibles. Mais n'est-ce pas à l'industrie d'être adaptée à la forêt et non la forêt de devoir être transformée pour plaire à l'industrie?

Un autre outil important: Puisqu'il s'agit ici de terres publiques et la raison d'être de celles-ci nous oblige à les gérer de manière vraiment viable, ne serait-il pas tout à fait juste et essentiel que la foresterie qu'on y pratique se fasse selon les plus hauts standards existants? Je parle ici de la certification du FSC (Forest Stewardship Council). Bien que pas parfaite, cette certification connaît au niveau international le plus haut niveau d'approbation de la part de groupes sociaux, environnementaux et économiques, préoccupés par un développement vraiment durable. De plus en plus d'acheteur de nos produits forestiers, surtout en Europe, exige de tels standards. Alors comment se fait-il que les industries opérant sur nos terres publiques n'ont pas et ne travaillent pas à l'accréditation sous le FSC? Pour rappeler quelques faits importants, la compagnie forestière Irving s'est retirée de ses tentatives de certification avec le FSC en l'an 2000 parce qu'elle n'était absolument pas prête à mettre de l'avant certaines pratiques que cela imposerait tels que de cesser l'usage systématique et généralisé d'herbicides, de sortir d'un régime de monocultures. Et l'industrie de nous dire après cela qu'elle fait bien les choses et que ses opérations sont durables? Absolument pas. Moi je pense que comme citoyens nous nous devons d'exiger des entreprises qui coupent sur nos terres, qu'elles se soumettent au plus haut niveau de certification possible. Et attention, tous les systèmes de certification ne sont pas équivalant. Plusieurs actuellement utilisés par l'industrie comme Iso ou autres ne sont pas équivalents et ont été adoptés par l'industrie justement parce qu'elles ne sont pas compromettantes. Ce n'est pas acceptable. Alors que le rapport souligne le besoin d'une accréditation, il ne précise pas les différences entre les systèmes de certifications et il est clair que les recommandations du rapport ne vont absolument pas dans le sens d'un haut niveau de certification qu'est le FSC et cela reflète sa vision uniquement axée sur le développement industrielle traditionnel. Celui-là même qui est contesté partout à travers le monde.

Mettre l'accent sur la valeur ajoutée: Selon l'APECA (1998)(The Wood Industry in Atlantic Canada: A focus on Value-Added) au niveau de la valeur ajoutée le Canada atlantique ne fait pas très bien. Pour 10% des coupes au pays, l'industrie du bois fournie seulement 4% en valeur ajoutée. Il y a donc du chemin à faire ici. Il faut aller plus loin que le deux par quatre ou un rouleau de papier si on veut vraiment tirer un bon rendement de nos forêts et sauvegarder nos forêts pour les générations futures. Il faudra viser davantage vers les produits finis haut de gamme et qui visent des niches particulières. Mais pour cela il faudra que notre foresterie s'oriente vers des plus gros arbres de qualité et moins sur la quantité uniquement (fibre). Il y a également beaucoup à aller chercher en tant que produits non-forestiers dans nos forêts (je pense aux huiles essentielles, plantes médicinales, et autres).

Il ne faut pas se le cacher, la raison pour laquelle la question des terres de la couronne et du rapport JPMC font couler tellement d'encre et crée autant de tension, c'est que deux visions du monde

s'affrontent ici. La première basée sur une vision industrielle de la forêt où les objectifs à court terme sont de maximiser les profits et réduire les dépenses et l'autre qui cherche à mettre la priorité sur la préservation de l'intégrité de nos forêts tout en en tirant des bénéfices pour les citoyens. C'est dans la mesure ou les tenant de ces deux visions du monde pourront s'asseoir et se parler que je crois nous arriverons à un terrain d'entente. Et il est primordial que nous y arrivons. Ce n'est pas en adoptant les recommandations d'un rapport qui cherche à tout prix à conserver et même promouvoir la vision traditionnelle de l'industrie que nous allons y arriver, bien au contraire.

Conclusion:

À mon avis, la raison d'être de ce rapport n'est pas comme on le dit de "préserver et étendre le rôle économique des forêts dans l'économie du Nouveau-Brunswick", mais de renforcir un régime où quelques grandes entreprises ont la main mise et le contrôle sur une ressource très convoitée.

Alors comme citoyen mon opinion c'est qu'on doit absolument rejeter ce rapport. Je pense que dans l'ensemble il ne vise qu'à favoriser la grosse industrie forestière et cela j'en suis convaincu au détriment de la durabilité réelle de nos forêts. Pour ce qui est de la gestion qui est faite actuellement sur les terres de la couronne, je pense qu'il y a certainement matière à réflexion et probablement lieu à des changements pour s'assurer que l'input du public soit pris en considération d'une façon régulière et qu'on s'assure qu'on a une foresterie qui profite le plus possible à nos communautés et à tous les citoyens du N.-B. Il est temps je pense, de faire place aussi à d'autres joueurs qui ont une vision différente de la forêt.

En terminant, je dois vous avouer messieurs et mesdames du comité, que je me suis longtemps demandé si je devais venir ici aujourd'hui, si cela en valait la peine. Je pense que comme beaucoup d'autres Néobrunswickois, j'ai l'impression d'être impuissant face aux décisions qui sont prises et certainement en ce qui a trait à la foresterie et comment elle est menée, surtout sur nos terres, les terres publiques. C'est que nous les citoyens nous ne sommes pas impliqués dans le processus décisionnel. Alors je me sens un peu aliéné dans tout ça et il me reste très peu de confiance que les choses vont changer, qu'il y aura d'autres visions qui vont émerger que celle de la grosse industrie.

Mais voyez-vous, je suis moi-même propriétaire d'un petit lot boisé que je gère pour mes besoins en bois de chauffage et en bois de construction. Je dis toujours à mes enfants: "quand je vous laisserai cette forêt, elle sera encore plus belle et plus riche qu'a mon arrivé. Puis vous pourrez faire la même chose pour vos enfants." Je prends donc toutes mes décisions de coupe en fonction de cet objectif. Alors je gère avec prudence. Mais voilà que mes enfants arrivent à l`âge de comprendre qu'il y a des terrains boisés au Nouveau Brunswick qui sont notre bien commun. Je parle des terres de la couronne. Moi je ne veux pas être de la génération qui va devoir dire à ses enfants: " On avait une forêt un jour qui nous a été léguée par nos parents, mais malheureusement, voici tout ce qu'on a pu vous garder." "On vous l'a remplacé par des jardins d'arbres et des jeunes forêts. En espérant qu'elles pourront vous suffire et survivre encore un bout de temps." Non! Il me semble qu'on peut et qu'on doive faire mieux que ça. Alors c'est pour cela que je suis venu ici aujourd'hui. Pour qu'on fasse mieux pour eux. J'espère que cela aura servie et que quelque part la voix du public comptera. Merci beaucoup messieurs et mesdames du comité et membres du public.

Et si vous le voulez bien ma fille Isabelle va vous dire quelques mots.